

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
 Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
 Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22
 Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé
 deux exemplaires sont insérés dans le journal
 Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré
 S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 8 Décembre 1896

PARTIE OFFICIELLE

Le Prince, par Ordonnance du 25 novembre 1896, a nommé Membre suppléant du Conseil de Révision, M. Georges de Bouloche, ancien Conseiller à la Cour d'appel d'Amiens.

Le Prince a reçu la lettre par laquelle S. M. le Roi des Hellènes notifie à Son Altesse Sérénissime l'heureuse délivrance de S. A. R. la Princesse Royale Sophie-Dorothée-Ulrique-Alice, Princesse de Prusse, Sa Belle-Fille, qui a donné naissance à une Princesse.

Le Prince a reçu la lettre par laquelle S. A. R. le Grand-Duc d'Oldenbourg notifie à Son Altesse Sérénissime le mariage de S. A. R. le Grand-Duc Héréditaire Frédéric-Auguste, Son Fils, avec S. A. la Princesse Elisabeth-Alexandrine-Mathilde-Augustine, Duchesse de Mecklembourg.

Le Prince a reçu la lettre par laquelle S. M. le Roi de Wurtemberg notifie à Son Altesse Sérénissime la mort de S. A. R. le Duc Guillaume-Nicolas de Wurtemberg, Son Cousin.

NOUVELLES LOCALES

Le nombre des voyageurs arrivés à Monaco pendant le mois de novembre 1896 a été de 50,097.

M. Polli, inspecteur de la Ligue des amis des animaux à Monaco, a remis à M. le Directeur de la Police, au nom de cette Ligue, une somme de 154 fr. 80 à distribuer, à titre de primes, entre les agents de son service et les carabiniers qui ont relevé des contraventions à la loi Grammont, pendant le cours de l'année dernière.

Voici les noms de ces agents : MM. Armelin, brigadier-chef ; Déjaule, Franco, sous-brigadiers ; Maïsseu, inspecteur des voitures ; Bonafet, Cristini, Ducry, Durand, Grégoire, Guien, Mior, Molinari, Saïssy, Serra, Perrimond, Ranc et Vissian. Et les carabiniers : Aubert, Gaziello, Lanza et Lorenzati.

Les tempêtes qui ont sévi samedi sur le littoral français de l'Océan et de la Manche, se sont fait ressentir dimanche sur le littoral méditerranéen. La pluie continue de la journée a produit plusieurs éboulements sur la voie ferrée entre Vintimille et Villefranche.

A deux heures et demie, un amas de terre s'est abattu sur la voie, le déblaiement en a été exécuté assez rapidement ; à la même heure, un éboulement plus grave est survenu entre Monaco et la Turbie, près le tunnel précédant cette dernière gare.

La ligne a été complètement obstruée par la chute de nombreux blocs de rocher qui, sous

l'action des eaux pluviales, se sont détachés et ont glissé sur les rails. L'éboulement, qui s'étend sur une longueur de près de 400 mètres, a failli provoquer un épouvantable malheur. Si le train rapide n° 10 n'était pas parti de Monaco avec 15 minutes de retard, il fût passé sur les lieux de l'accident au moment précis de la chute des rochers sur la voie.

Pendant toute l'après-midi, la circulation des trains a été complètement interrompue entre Monaco et Nice. Tous les trains ont dû être arrêtés à la Turbie d'une part, en gare de Monaco de l'autre.

Des équipes d'hommes, munis d'outils et de lanternes, ont été aussitôt envoyées de Nice et de Monaco pour opérer le déblaiement, mais une des deux voies, celle bordant la mer, n'a pu être rendue complètement libre que vers 10 heures du soir.

Vers le soir, la circulation ayant été rétablie du côté de Villefranche, on a organisé un transbordement et les voyageurs ont pu gagner Nice, avec un retard considérable.

Il y a lieu de se féliciter que tout se soit borné à des dégâts matériels.

Afin de prévenir tout accident plus sérieux, des agents spéciaux ont été chargés de vérifier l'état de la ligne entre Nice et Monaco.

Un troisième éboulement a intercepté la voie entre Garavan et Vintimille, le transbordement des voyageurs s'y opérerait encore hier matin.

Téléphone. — M. Jean Colombara, commerçant, rue Grimaldi, 3, à la Condamine, est relié, depuis le 1^{er} décembre, au réseau téléphonique monégasque.

Dans son audience correctionnelle du 3 novembre, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations suivantes :

Pour vol : Georges-Albert Domer, 36 ans, sans profession ni domicile, un an de prison ; Georges Artusio, 29 ans, terrassier, sans domicile fixe, treize mois de la même peine.

François Pavon, 44 ans, garçon d'écurie à Monaco, quarante-huit heures d'emprisonnement pour ivrognerie (récidive).

Gottfried Muller, 44 ans, portier d'hôtel à Monaco, 5 francs d'amende pour introduction de viandes en fraude.

La Société nationale d'encouragement au bien, dit le *Figaro*, s'est réunie en séance extraordinaire pour nommer son président, en remplacement de M. Jules Simon, décédé.

Après une allocution très applaudie où le vice-président doyen, M. le docteur de Beauvais, a fait l'éloge de l'illustre défunt, il a été procédé à l'élection de son successeur, et le choix unanime des membres du Conseil supérieur s'est porté sur M. Stéphen Liégeard qui a été élu par acclamation.

Le poète des *Grands Cœurs* et de la *Côte d'Azur* recueille ainsi, aux applaudissements de tous, une part, non la moins précieuse, de l'héritage de Jules Simon.

M. Stéphen Liégeard, en quelques mots émus, a remercié la Société de l'honneur qui lui était fait, l'assurant qu'elle trouverait en lui le plus dévoué des collaborateurs et des amis. Voilà bien des années, d'ailleurs, que le nouveau président en a fourni la preuve, en occupant l'un des sièges de la vice-présidence.

Un de nos amis de Genève, dit le *Monde Élegant*, nous annonce que la fanfare municipale des sapeurs-pompiers de cette ville a l'intention de se faire entendre, au printemps prochain, dans les principales villes du littoral de Marseille à Gènes et que Nice et Monte Carlo sont comprises dans son itinéraire. Nous souhaitons que ce projet se réalise. La fanfare municipale des sapeurs pompiers de Genève, dont le titre officiel est « Union instrumentale Genèveoise », comprend une centaine d'exécutants et jouit d'une réputation justement acquise.

Samedi 12 et mardi 15 décembre, pour l'ouverture de la saison théâtrale, *Froufrou*, comédie en cinq actes de Meilhac et Halévy, jouée par les artistes du Vaudeville et du Gymnase.

M^{mes} Raphaële Sizos, Lina Munte ; MM. Calmettes, Paul Plan.

Jeudi 10 décembre 1896, à 2 h. 1/4 de l'après-midi

3^e CONCERT CLASSIQUE DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE
 Sous la direction de M. LÉON JEHIN

Symphonie en ré majeur (n° 2)... L. van Beethoven.
 A. Adagio molto, allegro con brio —
 B. Larghetto — C. Scherzo, allegro
 — D. Allegro molto.

ENTR'ACTE DE DIX MINUTES

Impressions d'Italie G. Charpentier.
 1. Sérénade — 2. A la fontaine — 3. A mules — 4. Sur les cimes — 5. Napoli.

Prélude de *Tristan et Yseult*..... R. Wagner.
Le Carnaval de Pesth, rapsodie.... F. Liszt.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Programme des Concours tri-hebdomadaires

PREMIÈRE SÉRIE

Samedi 26 décembre 1896 : *Prix d'Ouverture*. 500 fr.
 Lundi 28 décembre : *Prix de l'Arno*, 500 francs.
 Mercredi 30 décembre : *Prix du Danube* (handicap), 500 francs.
 Samedi 2 janvier 1897 : *Prix du Don* (handicap), 500 fr.
 Lundi 4 janvier : *Prix de l'Adour*, 500 francs.
 Mercredi 6 janvier : *Prix de l'Elbe* (handicap), 500 fr.
 Vendredi 8 janvier : *Prix de la Tweed* (handicap), 500 francs.

CONCOURS PRÉPARATOIRES

Mardi 12 Janvier : *Prix de la Garonne*, 1,000 francs.
 Vendredi 15 janvier : *Prix du Volga* (handicap), 1,000 francs.
 Lundi 18 janvier : *Prix de la Loire* (handicap), 1,000 fr.
 Mercredi 20 janvier : *Prix du Guadalquivir*, 1,000 francs.
 Vendredi 22 janvier : *Prix de la Seine* (handicap), 1,000 francs.
 Lundi 25 janvier : *Prix du Rhône* (handicap), 1,000 fr.

LE THÉÂTRE A MONTE CARLO
(Saison 1896-97)

Ce joli théâtre de Monte Carlo, dont la saison va s'ouvrir, est, sous la direction de M. Gunsbourg, la preuve qu'il n'est pas besoin d'une grande salle pour faire de grandes choses. C'est là, en effet, que nous avons pu entendre, joués par une troupe d'élite, *la Damnation de Faust*, de Berlioz, adaptée à la scène, de façon heureuse, par M. Gunsbourg lui-même; *Hulda* et *Ghiselle*, du grand musicien César Franck, œuvre magistrale que le théâtre de Monte Carlo a été le premier et le seul à nous faire connaître; *le Siège de Troie*, première partie inédite de cette *Iliade* musicale que Berlioz écrivit d'après Homère; enfin la *Jacquerie*, le grand opéra de Lalo, pieusement terminé sur les indications et dans l'esprit du maître par M. Coquard. Je ne vois guère de théâtre qui, dans une saison assez courte, ait fait un tel effort et rendu de tels services au grand art. Eh bien! la saison qui va s'ouvrir veut dépasser, si c'est possible, égaler en tout cas en intérêt celle qui a pris fin au dernier printemps. Le théâtre de Monte Carlo créera tout d'abord la *Mohina* de M. Isidore de Lara, le compositeur dont l'opéra *Amy Robsart*, joué avec le succès qu'on sait en Italie et en Russie, a assuré le renom. Le livret de *Mohina* a été tiré par M. Gallet d'une nouvelle de M. de Lara qui se présente ainsi à nous sous le double aspect d'auteur dramatique et de musicien, condition excellente pour assurer l'unité de l'œuvre. Et cette œuvre, où le rôle de ténor sera créé par M. Van Dyck, nous présentera cette particularité que les trois rôles de baryton qu'elle comporte seront interprétés par trois artistes de première valeur, jouant ensemble dans la même pièce: MM. Victor Maurel, Bouvet et Melchisédec. Excusez du peu! aurait dit Rossini, qui ne connut pas, pour ses opéras, pareille bonne fortune. Les moindres rôles de *Mohina*, d'ailleurs, sont confiés à des artistes de premier ordre, tels que MM. Boudouresque, Albert, Queyla. Heureux les compositeurs qui trouvent pour les interpréter dignement un tel ensemble!

Une autre nouveauté musicale, donnée dans d'excellentes conditions aussi, sera *la Reine de Saba*, de Goldmark, inconnue sur les scènes françaises.

Quant au répertoire, on peut dire que le théâtre de Monte Carlo le renouvelle, pour ainsi parler, par une distribution qu'on ne saurait rencontrer ailleurs. Telle celle du *Don Juan* de Mozart, chanté par M. Maurel, qui aura M^{me} Van Zandt pour Zerline, M^{me} Raunay pour Elvire, M. Vergnet pour Ottavio, M. Boudouresque le Commandeur et M. Isnardon Leporello.

Le programme comporte encore *Otello* avec le célèbre ténor Tamagno, et Kaschmann, qui reprendront également ensemble *Amy Robsart*; *Werther* avec M. Van Dyck. Puis, c'est la large part faite à l'art italien avec *Lucia* et *la Traviata*, pour la Patti, Saffo, Bellincione, MM. Apostolu, Carmeson, à qui se joindront pour chanter *Rigoletto* et *Poliuto*, Tamagno, Maurel, Apostolo, Kaschmann, M^{me} Mendioroz.

Tel est le programme assuré, pour la saison qui s'ouvre, par le directeur de Monte Carlo. Je n'en sais pas, nulle part, de plus beau et d'un éclectisme plus intelligent. Rendez-vous des amateurs d'art de tous les pays de l'Europe, Monte Carlo ne peut avoir un théâtre qui s'enferme dans un parti pris étroit d'école nationale. Il demande et les œuvres et les interprètes, à la France, à l'Italie, à l'Allemagne, sans préférence autre que celle qu'on doit à leur mérite et à leur renommée. Et c'est ainsi que les étrangers de tous pays affluent au pays du soleil n'ont rien à regretter des plaisirs d'art qu'ils retrouveraient dans les grandes capitales. Un tel résultat fait certainement honneur au directeur actif et hardi, de goût sûr, qui conduit le théâtre de Monte Carlo. Mais, pour pouvoir mener à bien une telle tâche, il ne saurait échapper à personne qu'il a fallu un aide, un conseil, une protection, une inspiration puissants et éclairés. Il a fallu cette heureuse circonstance que la Principauté, échappant par sa neutralité aux préoccupations de la politique qui absorbent ailleurs les souverains, ait eu pour la gouverner un prince et une princesse qui, ayant le noble goût passionné des arts, ont pu s'y donner tout entiers.

Comme la Bavière du Roi-Poète ou la Saxe des ducs de Meiningen, Monaco est devenu la charmante patrie commune des artistes qui y sont accueillis et protégés

et, ce qui vaut cent fois mieux encore, appréciés et compris. Le « rocher », jadis sévère et désolé, gardant quelque chose des gloires féodales du passé, fleuri aujourd'hui et parfumé de lauriers-roses, est devenu un petit Parnasse. Les muses éternelles sourient à cet heureux coin de terre où elles reconnaissent une sœur. Ce n'est que justice de le dire, et, dans cet intéressant mouvement d'art que nous signalons, de ne pas oublier à qui en revient l'honneur.

Horace VIGNY.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Nice. — Deux nouvelles épreuves viennent d'être ajoutées au programme des Courses de Nice.

La première aura lieu dans la quatrième journée, le jeudi 21 janvier. Elle a nom *Prix Carabacel* (hacks et hunters, à réclamer, gentlemen-riders), 2,500 francs, dont 1,900 francs au premier; 400 francs au second et 200 francs au troisième, pour hacks et hunters de 3 ans et au dessus, à réclamer pour 5,000 francs. Entrée: 50 francs; moitié forfait. Poids: 3 ans, 72 kilos; 4 ans et au-dessous, 77 kilos. Les chevaux mis à vendre pour 3,000 francs recevront 2 kilos 1/2; pour 1,500 francs, 5 kilos. En outre, les chevaux de 3 ans ayant couru sans gagner recevront 1 kilo 1/2; ceux de 4 ans et au-dessus n'ayant pas gagné depuis le 1^{er} janvier 1896, 4 kilos. Tout gagnant portera 3 kilos de plus; de deux courses ou d'une à Marseille, cette année, 5 kilos. Les gentlemen n'ayant jamais gagné recevront, en outre, 3 kilos. Distance: 1,500 mètres environ.

Engagements jusqu'au mardi 5 janvier, avant 4 heures du soir, chez M. G. Madelaine, 1 bis, rue Scribe, à Paris.

La deuxième sera courue le cinquième jour, dimanche 24 janvier. C'est le *Prix du Paillon* (hacks et hunters, à réclamer, handicap, gentlemen-riders). — 3,000 francs, dont 2,500 francs, au premier et 500 francs au second, pour hacks et hunters de 3 ans et au-dessus à réclamer pour 4,000 francs, ayant couru avant la publication des poids. Entrée: 50 francs; moitié forfait; le troisième triplera la sienne. Distance: 1,500 mètres environ.

Engagements jusqu'au mardi 5 janvier, avant 4 heures du soir, chez M. G. Madelaine, 1 bis, rue Scribe, à Paris.

Les poids seront publiés le vendredi 22 janvier, à midi, à Nice.

Le poids minimum de ce handicap ne sera pas inférieur à 65 kilos.

Les courses de Nice sont régies, ainsi que nous l'avons déjà dit, par le Code des courses, le règlement de la Société d'Encouragement pour l'amélioration des races de chevaux en France et le règlement de la Société de Sport de France pour la qualification des hacks et hunters.

OURAGANS ET TEMPÊTES

L'ouragan qui a soufflé sur Paris dans la nuit de vendredi à samedi n'était, dit le *Petit Journal*, que la queue de l'épouvantable tempête qui a sévi sur toutes les côtes de l'Océan, et dont nos correspondants se font les échos dans les dépêches que nous publions ici :

Dépêches de nos correspondants

Saint-Nazaire, 4 décembre.

Une épouvantable tempête règne en ce moment. La mer est démontée; des vagues effrayantes ravagent la côte. L'eau a envahi les quais et les rues donnant sur la plage. Les ardoises volent de tous côtés.

Lorient, 4 décembre.

Depuis quatre heures, ce matin, le vent souffle en tempête, et des sinistres sont à craindre sur nos côtes.

Brest, 4 décembre.

Une violente tempête sévit depuis ce matin sur Brest. Cet après-midi, à deux heures, la rade a été consignée. Le baromètre est descendu à 720. Depuis 1762, jamais il n'était descendu si bas. La mer est très grosse. Les navires de guerre chassent sur leurs ancrés. Poussée par les vents, la mer a envahi les routes avoisinant la rade. On redoute des sinistres maritimes.

Limoges, 5 décembre.

Une tempête s'est déchaînée la nuit dernière sur Limoges. Le vent a soufflé jusqu'au matin avec la plus grande violence. On ne signale pas d'accidents.

Morlaix, 5 décembre.

Une violente tempête s'est déchaînée sur Morlaix et le littoral, l'avant-dernière nuit. Elle a duré hier toute la journée, et la pluie n'a cessé de tomber. Dans la soirée et toute la nuit, le vent a soufflé avec une extrême violence. Ce matin, le temps est un peu plus calme, mais la mer est très grosse et des sinistres maritimes sont à craindre.

Le Palais, 5 décembre.

Un ouragan d'une violence inouïe sévit en ce moment sur nos côtes. Les grains se succèdent et la mer, soulevée par les vents déchaînés, nous apparaît comme un épais brouillard.

Beaucoup de bateaux sont rentrés au port avec des avaries et des sinistres sont à craindre.

Le vapeur qui fait le service entre Quiberon et Belle-Ile n'a pu effectuer la traversée. Les levées de la mer sont tellement fortes que les vagues recouvrent à tout instant les quais et s'avancent jusque dans les rues avoisinantes.

Les caves et rez-de-chaussée des maisons qui bordent le port sont inondés.

Les habitants ont été obligés de se réfugier dans les étages supérieurs; leurs marchandises sont en grande partie avariées.

On ne se rappelle avoir vu encore une pareille tempête.

Saint-Lô, 5 décembre.

Une violente tempête s'est déchaînée hier soir à Saint-Lô et dans la région. On craint des sinistres sur la côte.

La Rochelle, 5 décembre.

La tempête signalée hier a soufflé pendant trente heures. De mémoires de vieux Rochelais, on ne se rappelle pas en avoir vu une aussi spontanée et aussi violente. Sous l'influence du vent et d'une forte marée, la mer, extrêmement furieuse, a passé par-dessus le couronnement des quais, entraînant avec elle de nombreux fûts de vin et des marchandises de toutes sortes.

Au Mail, à la Concurrence, dans le parc Charrayer, les dégâts matériels sont considérables. Les navires de pêche qui ont cherché dans notre port un refuge rentrent avec leur mâture enlevée ou de grosses avaries à la carène et aux trains de pêche.

D'autres se sont jetées à la côte d'Angulins.

A L'ÉTRANGER

Douvres, 5 décembre.

La tempête est d'une extrême violence.

Hier soir, le bateau d'Ostende, en cherchant à pénétrer dans le port, a heurté violemment la jetée. Il a subi des avaries dont on ignore encore l'importance.

Un navire s'est échoué à l'est de Douvres.

Une dépêche de Brighton annonce que le môle en fer a été complètement détruit par la tempête dans la soirée d'hier.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

Les Parisiens, par ce temps gris et désagréable, sont assez embarrassés pour occuper leurs loisirs pendant la journée. Une de nos distractions est la visite à la quatorzième exposition organisée par l'Union philanthropique culinaire et de l'alimentation, au profit de sa caisse de secours et de retraites. Elle vient de s'ouvrir au palais de l'Industrie, dans une des salles occupées il y a quelques jours par l'exposition de chrysanthèmes. Il y a des pièces remarquables en charcuterie, pâtisserie, confiserie.

Le ministre du commerce, M. Henry Boucher, a obtenu un vif succès le jour de l'inauguration où il a prononcé un *speech* spirituellement tourné.

« Faites-nous de la bonne cuisine, a-t-il dit, en parodiant une phrase historique, et nous vous ferons de bonne politique. La bonne cuisine fait les bons estomacs, et les bons estomacs donnent à ceux qui en jouissent des idées saines et justes. »

Est-ce à dire que tous les adversaires du Cabinet aient mauvais estomac? — Ce qui est certain, c'est qu'on a beaucoup ri de cette boutade.

Un des héros de cette exposition est notre confrère Ch. Driessens, professeur de cuisine ménagère, qui a publié de succulents articles, dans le *Petit Journal*, sur la façon d'accommoder le mieux les plats populaires. C'est un philanthrope à sa façon, qui a eu l'honneur de faire quelques ragoûts devant M^{me} et M^{lle} Félix Faure, lors de

leur visite à l'exposition culinaire. Au moment où un lunch leur était offert, quatre charmants petits marmitons ont offert aux visiteuses, qui ont été charmées de cette attention, de magnifiques bouquets de roses et d'orchidées.

Les élégants et les élégantes vont volontiers déjeuner au buffet tenu par M^{me} Bonfils ; après le café, on visite un Salon où le peintre, bien connu, M. de Dramard, a réuni des toiles représentant des sujets touchant à la cuisine, dont les plus intéressantes sont signées des noms de M^{mes} Rivoire et de Momard, de MM. Darien, Thompson, Bergeret, Dominique Rozier et de Dramard.

×

Un autre moyen de se désennuyer, c'est d'aller passer une heure à l'intérieur du palais de la Bourse. On y apprend beaucoup de nouvelles, vraies ou fausses, surtout fausses, et on peut y faire d'amusantes études de mœurs, surtout au *marché des pieds humides* où des dames à cabas suivent avec émotion les cours de valeurs fantastiques et non cotées.

La Ville de Paris tirait d'ailleurs un excellent revenu de ce temple de la spéculation.

Les agents de change, qui ont de vastes locaux aux 1^{er} et 2^e étages du palais, ont un loyer annuel de 70,000 fr. ; ils payent en outre pour la location d'une partie des locaux du rez-de-chaussée 32,600 fr.

Les pupitres placés près de la corbeille dans la grande salle du palais, sont loués aux courtiers libres pour 37,000 fr.

L'Etat paie à la Ville une redevance annuelle de 33,243 fr. 10 pour l'emplacement des bureaux télégraphiques et téléphoniques installés dans l'intérieur du palais.

La location des strapontins installés dans l'intérieur du monument produit 28,500 fr. et celle de l'emplacement pour le buffet 8,000 francs.

Les trois vestiaires payent ensemble 20,600 fr. et enfin le droit de placer des chaises sous les colonnades du monument se paie 11,175 fr. 45.

Ce qui forme un assez joli total de 250,048 fr. 55.

×

Les hommes sages et les femmes sérieuses, qui ont horreur de ces milieux trop profanes, assistent aux prédications de l'Avent qui ont commencé dimanche dernier. L'abbé Frémont et le P. Ollivier ont entrepris, à la Madeleine, à Saint-Roch, à Saint-Honoré-d'Eylau, une série de conférences très suivies. Les dominicains sont clairsemés cette année sur la liste des prédicateurs de l'Avent, en dehors du P. Ollivier, nous citerons le P. Montpeur à la Trinité, le P. Quincenet à Notre-Dame-de-Lorette et le P. Hibur à Saint-Ferdinand-des-Ternes. Les jésuites se prodigent davantage. Le P. du Lac fait florès à Sainte-Clotilde. C'est un charmant conteur d'anecdotes. Le P. Billot est plus grave. Le P. Pottier, très érudit et très lettré, manque d'un bon débit. A Saint-Sulpice le P. Pachon est un peu froid.

×

Le grand événement mondain de la semaine a été l'arrivée en France du nouvel ambassadeur d'Angleterre à Paris, sir Edmond Monson. Il s'est installé avec sa femme et son fils, à l'hôtel du faubourg Saint-Honoré, dont les réparations ne sont pas encore achevées.

Le nouvel ambassadeur anglais n'est plus un jeune homme. Il y a quarante ans qu'il a commencé sa carrière comme attaché à Paris. Il alla de là à Washington, sous les ordres de lord Lyons, le diplomate correct et un peu hautain que Pipe-en-bois scandalisa si fort à Tours en lui offrant un bock. Il alla successivement à Bruxelles, à Budapesth, dans l'Uruguay, à Copenhague, à Athènes, à Bruxelles et à Vienne. A l'ambassade de Vienne, d'où il arrive, sir Edmond Monson sut s'acquérir de nombreuses et vives sympathies. A Paris il continuera les traditions mondaines de ses deux prédécesseurs. Les bals et les *garden-parties* de l'ambassade d'Angleterre seront aussi brillants que sous le marquis de Dufferin et Ava. Lady Monson, qui est une femme charmante, n'aura plus, pour guider ses cotillons, rédiger ses menus et surveiller les listes de ses invitations l'honorable M. Austin Lee que le Foreign-Office vient d'attacher au service moins agréable et plus aride de la statistique, mais qui restera à Paris avec le titre d'attaché commercial de Sa Très Gracieuse Majesté.

×

Les théâtres, en ce moment sont très courus.

Aux Bouffes-Parisiens, la première représentation de *Monsieur Lohengrin*, opérette de M. Fabrice Carré dont M. Audran a composé la musique, est croustillante et gauloise. MM. Lamy, Hittemanns, Dambrine, Jannin y sont fort amusants. M^{me} Germaine Gallas y est exquise ; M^{lle} Marguerite Dewal y détaille le couplet avec un art exquis. La partition d'Audran contient de nombreux motifs à retenir.

A la Renaissance, M. Armand d'Artois a fort habilement adapté le *Lorenzaccio* d'Alfred de Musset. Sarah Bernhardt a été rappelée trois fois à la chute du rideau par la salle debout. C'est une soirée triomphale.

A la Bodinière l'aimable conférencier Georges Vanor, présente aux applaudissements d'une assistance aristocratique M^{lle} Félicia Mallet, une artiste qui possède mieux que toute autre le don de l'émotion extrême. Elle y dit des *Chansons d'amour et de joie* avec un art suprême. M^{lle} Félicia Mallet fait réfléchir alors même qu'elle fait rire. On est pris, on est étourdi par l'émotion. On sent un je ne sais quoi qui n'a rien d'ordinaire. Depuis Thérèse on n'a pas entendu une pareille diseuse.

DANGEAU.

CAUSERIE

Les différentes vitesses sur les chemins de fer

Un ingénieur civil fort distingué, M. René Varennes, vient de publier une bien intéressante plaquette sur la nécessité de l'accroissement de la vitesse des trains express.

Personne, ne saurait élever d'objection contre cette irréfutable affirmation qu'à une époque comme la nôtre, où les voyages deviennent de plus en plus fréquentes et les distances franchies de plus en plus grandes, l'accroissement de la vitesse des trains express constitue pour le monde un progrès d'un intérêt capital.

C'est de cet axiome, prix comme base, qu'est parti M. Varennes pour faire une étude consciencieuse de l'accroissement de la vitesse des trains express en France, de 1854 à 1895. Les résultats de cette étude permettent de comparer les résultats obtenus à quarante années de distance et de mesurer l'étendue des conquêtes de l'art de l'ingénieur des chemins de fer.

L'ingénieur D. Banderali, traitant le même sujet, avait ainsi défini les différentes vitesses des chemins de fer :

La vitesse commerciale, qui représente la rapidité réelle du transport, depuis le point de départ jusqu'au point terminus sans tenir compte des stationnements : c'est une moyenne des temps de marche et de stationnement :

La vitesse réelle de marche, qui représente la rapidité effective de la translation à chaque instant de la marche et constitue une quantité très variable ;

La vitesse moyenne de marche, qui représente le temps réellement employé pendant la marche et qu'on obtient en défalquant du temps total uniquement le temps des stationnements.

Quant à M. René Varennes, il définit la vitesse moyenne de marche ainsi : c'est la vitesse obtenue en défalquant du temps du parcours total : 1^o la durée des stationnements ; 2^o deux minutes par arrêt. Et désireux d'éviter toute confusion il appelle cette vitesse la *vitesse moyenne de pleine marche*. Il la prend pour terme de comparaison.

Les trains réguliers les plus rapides circulant sur le réseau de chaque Compagnie en France, depuis 1854 jusqu'à ce jour, sont :

- Pour l'Est : le train de Paris à Nancy ;
- Pour le Midi : le train de Bordeaux à Cette ;
- Pour le Nord : le train de Paris à Calais ;
- Pour l'Orléans : le train de Paris à Bordeaux ;
- Pour l'Ouest : le train de Paris au Havre ;
- Pour le P.-L.-M. : le train de Paris à Marseille.

Il est bon de dire que les lignes parcourues par ces trains ne comportent que des courbes d'assez grand rayon pour ne pas exiger le ralentissement et que leurs profils sont à peu près équivalents.

C'est une erreur de s'imaginer que nos chemins de fer à leurs débuts avaient d'épouvantables lenteurs.

Dès 1854, plusieurs Compagnies françaises réalisaient des vitesses de 60 à 63 kilomètres à l'heure, résultat remarquable pour l'époque.

Les vitesses inférieures des autres Compagnies doivent être attribuées aux débuts de leur exploitation, et nous retrouvons dans la période de 1865 à 1875, nos six Compagnies pratiquement sur le même rang.

La situation était donc la même en 1875 qu'en 1854, sans progrès sur les débuts.

En 1876, la Compagnie d'Orléans fait un pas immense ; les autres Compagnies suivent l'exemple.

Aujourd'hui, c'est la Compagnie du Nord qui détient le record de la vitesse avec une avance considérable. Le train de Paris à Calais, pris comme terme de comparaison depuis 1854 jusqu'en 1895, réalise actuellement une vitesse de 82 kilomètres à l'heure.

Depuis deux ans, le service de Paris à Lille ayant été accéléré, le train express n° 317, de Paris à Lille, est devenu plus rapide encore que celui de Paris à Calais. Sa vitesse est de 85 kilomètres à l'heure.

De son côté, la Compagnie Paris-Orléans a, depuis le 1^{er} juillet 1896, accéléré ses rapides et sa vitesse a passé de 72 à 79 kilomètres à l'heure.

Si maintenant nous passons à la partie inférieure de l'échelle, nous voyons que la Compagnie de l'Ouest se sépare des autres en restant en arrière avec 67 kilomètres

à l'heure, vitesse de son rapide n° 1, de Paris au Havre, mis en circulation il y a trois ans.

Les Compagnies de P.-L.-M., de l'Est, de l'Orléans et du Midi se groupent avec des vitesses pratiquement équivalentes de 78 à 79 kilomètres à l'heure. Ces quatre Compagnies tiennent à peu près le milieu entre le Nord et l'Ouest.

L'examen de la dernière année considérée dans le graphique, l'année 1896, nous permet de classer les Compagnies françaises en trois catégories très tranchées, comme suit :

Au 1^{er} rang : Le Nord avec 85 kilomètres à l'heure et l'Orléans avec 79 kilomètres :

Au 2^e rang *ex-æquo* : l'Est, le Midi, le P.-L.-M. avec 72 à 73 kilomètres à l'heure ;

Au 3^e rang : l'Ouest avec 67 kilomètres à l'heure.

Voici d'ailleurs quelques exemples des parcours les plus rapides entre gare d'arrêt que j'ai observés ; ils sont tous calculés sur la vitesse moyenne de pleine marche :

Nord. — Busigny à Saint-Quentin. Le train n° 112 met 19 minutes pour faire 27 kilomètres, soit : 95 kilomètres à l'heure.

Paris à Longueau. Le train n° 317 met 1 h 30 pour faire 126 kilomètres, soit : 86 kilomètres à l'heure.

Midi. — Bordeaux à Langon. Le train n° 101 met 36 minutes pour faire 42 kilomètres, soit : 81 kilomètres à l'heure.

Est. — Paris à Reims. Le train n° 29 met 2 heures pour faire 156 kilomètres, soit : 79 kilomètres à l'heure.

P.-L.-M. — Valence à Avignon. Le train n° 1 met 1 h. 38 pour faire 124 kilomètres, soit : 78 kilomètres à l'heure.

Orléans. — Les Aubrais à Paris. Le train n° 34 met 1 h. 36 pour faire 119 kilomètres, soit 76 kilomètres à l'heure.

Ouest. — Chartre au Mans Le train n° 5 met 1 h. 48 pour faire 123 kilomètres, soit : 70 kilomètres à l'heure.

Si l'on applique aux lignes comparées la vitesse de 85 kilomètres à l'heure, qui est celle du train de Paris à Lille, le calcul démontre qu'on irait :

- De Paris à Bordeaux en 7 h. 29 m.
- De Paris à Marseille en 11 h. 13 m.
- De Paris à Nancy en 4 h. 49 m.
- De Bordeaux à Cette en 6 h. 32 m.
- De Paris au Havre en 2 h. 47 m.

Ces vitesses seraient réalisées en respectant le nombre et la durée des stationnements actuels. Il n'y a aucune raison plausible pour que les vitesses réalisées par la Compagnie du Nord ne le soient pas par les autres Compagnies, dont les lignes ne sont pas plus difficiles ni comme tracé, ni comme profil.

En leurs vitesses de *pleine marche* les lignes françaises atteignent quotidiennement 120 kilomètres (Nord), 112 kilomètres (Est et Orléans), 100 kilomètres (Midi et P.-L.-M.), 90 kilomètres (Ouest).

Ces vitesses réelles sont atteintes depuis quarante-deux ans et jamais n'ont causé un accident.

Il importe donc de dire — contrairement à la croyance générale — que ce n'est pas une question de sécurité, mais une question de puissance de locomotive qui empêche l'accroissement des vitesses. En effet, la locomotive n'est pas assez forte pour remorquer à 120 kilomètres à l'heure, ailleurs que sur les pentes, les charges qu'on lui donne à traîner.

Les documents et les graphiques dont l'ouvrage de M. René Varennes est accompagné et dont nous venons de résumer la substance sont des plus instructifs et des plus probants.

Le distingué ingénieur conclut que la vitesse de 120 kilomètres de pleine marche, autorisée par le décret ministériel du 30 juillet 1853, devrait être considérée comme bien faible en 1893, si l'on tenait compte de l'augmentation considérable des conditions de sécurité dont la voie, la traction et l'exploitation ont été entourées, et il espère que les Compagnies, stimulées par le bel exemple de leurs sœurs anglaises et américaines qui exécutent entre elles, sur les voies ferrées, des courses de vitesse, se résoudront à comprendre que leurs intérêts financiers non moins que l'agrément du public se trouveraient très bien de surgir enfin quelque amélioration sur les vitesses qui s'obtenaient en 1854, c'est-à-dire il y a quarante-deux ans.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers de la faillite du sieur **Louis Capelero**, hôtelier à Monaco, sont invités à se rendre, le dix-huit décembre courant, à deux heures de l'après-midi, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, pour assister à la reddition de compte du syndic définitif, et donner leur avis sur l'excusabilité du failli.

Le Greffier en Chef,
RAYBAUDI.

Étude de M^e Louis VALENTIN, notaire et défenseur
rue du Tribunal, 2, Monaco

VENTE

En l'audience des criées du Tribunal Supérieur de Monaco, le *Vendredi 8 Janvier 1897, à 9 heures du matin.*

DÉSIGNATION :

PREMIER LOT

LA VILLA DE LA TOUR

Située à Monaco, quartier de Monte Carlo, avenue de la Costa, élevée de trois étages, avec terrasse, cour, jardin, communs, le tout d'une contenance d'environ 1,062 mètres carrés et une heure d'eau de sources par semaine pendant la saison d'arrosage.

Situation magnifique, Vue splendide

DEUXIÈME LOT

UNE PARCELLE DE TERRAIN

de la contenance de 7 à 800 mètres carrés, d'après les titres, et de 425 mètres carrés d'après le cadastre, située au même lieu, entre l'avenue de la Costa et le chemin de fer.

MISES A PRIX :

- 1^{er} lot : **Villa de la Tour**..... 80,000 fr.
- 2^e lot : **Parcelle de terrain**..... 15,000 fr.

L'adjudicataire du premier lot sera tenu de prendre les meubles et objets mobiliers décrits en l'inventaire annexé au cahier des charges (à l'exception de ceux indiqués dans le cahier des charges) moyennant le prix de 6,022 francs 95, résultant de l'estimation portée audit inventaire.

Un droit de préférence sera accordé à la personne qui désirerait acquérir en bloc les deux lots à vendre ; en conséquence lorsque les deux lots auront été adjugés séparément ils seront remis en vente en bloc sur la mise à prix formée par la réunion des prix obtenus en détail.

S'adresser, pour les renseignements, à M^e LAVOIGNAT, notaire à Paris, rue Auber, n^o 5, et à M^e VALENTIN, notaire, défenseur poursuivant, ou consulter le cahier des charges déposé au greffe.

Etude de M^e Antoine BLANG, notaire à Monaco
rue Grimaldi, 39.

VENTE PAR LICITATION

avec admission d'étrangers

le 18 décembre 1896, à 9 heures

D'UNE PARCELLE DE TERRAIN A BATIR

situé à Monaco, au quartier du Castelleretto

Il sera procédé le dix-huit décembre prochain, jour de vendredi, à neuf heures du matin, à l'audience des criées du Tribunal Supérieur de Monaco, séant au Palais de Justice, devant monsieur le Président dudit Tribunal et en présence de monsieur l'Avocat Général, à la vente par licitation, avec admission d'étrangers de la parcelle de terrain dont la désignation suit :

DÉSIGNATION :

Une parcelle de terrain de la contenance de deux mille trente mètres carrés environ, situé à Monaco, quartier du Castelleretto, tenant : au nord, monsieur de Vilaine, à l'est une autre parcelle de terrain de trois cent quatre-vingt-cinq mètres, appartenant indivisément à la dame Vanderwinck et aux mineurs Delaporte, à l'ouest les hoirs Blanc, au midi à messieurs Chavanis et Charrin et messieurs Louis et Perrin-Jamès.

Ladite parcelle cadastrée sous les n^{os} 404 p. et 423 p. de la section B.

QUALITÉS

Cette vente est poursuivie à la requête de monsieur Georges-Eugène-Alexandre DELAPORTE, pharmacien, demeurant à Tourcoing (Nord), veuf de dame Gabrielle-Jeanne VANDERVINCK.

Au nom et comme tuteur naturel et légal de Reymond et Gabrielle DELAPORTE, ses deux enfants encore mineurs, issus de son mariage avec dame Gabrielle-Jeanne VANDERVINCK, son épouse, décédée.

Et autorisé à la poursuite de cette vente par une délibération du conseil de famille desdits mineurs, tenu sous la présidence de monsieur le Juge de paix des cantons est et ouest de Roubaix (Nord), le treize novembre mil huit cent quatre-vingt-quinze, dont une expédition a été visée pour timbre et enregistrée à Monaco, le douze juin mil huit cent quatre-vingt-seize, folio 9 recto, case 5.

Ayant M^e BLANG, notaire, pour défenseur.

En présence ou eux dûment appelés de :

1^o Madame Emilie-Augustine-Louise-Joseph SALOMÉ, veuve de monsieur Adolphe-Louis VANDERVINCK, propriétaire, demeurant à Tourcoing et ci-devant à Roubaix ;

2^o Madame Emilie VANDERVINCK, épouse de monsieur DUBOIS DE LHERMONT, président du tribunal civil de Pau, avec lequel elle demeure en ladite ville ;

Et 3^o monsieur Léon VANDERVINCK, propriétaire, demeurant à Lille, subrogé-tuteur des mineurs Delaporte.

Le cahier des charges, clauses et conditions auxquelles cette vente aura lieu, a été déposé au greffe du Tribunal Supérieur le vingt-trois octobre dernier (1896).

Cette vente, sur les conclusions conformes de monsieur l'Avocat Général, a été autorisée par une ordonnance de monsieur le Président du Tribunal Supérieur de Monaco, en date du vingt-trois octobre mil huit cent quatre-vingt-seize, rendue sur requête présentée en suite d'un jugement du Tribunal Civil de Lille du deux août mil huit cent quatre-vingt-seize, ordonnant la vente.

MISE A PRIX

Ladite parcelle de terrain sera mise en vente en un seul lot, outre les charges, sur la mise à prix par monsieur l'Avocat Général, de dix mille cent cinquante francs, ci 10,150 fr.

S'adresser, pour prendre connaissance du cahier des charges, au greffe du Tribunal Supérieur, et, pour tous renseignements, à M^e BLANG, notaire à Monaco, ou à M^{es} DESMAZIÈRES et JASPAR, avoués à Lille (Nord).

Fait et rédigé à Monaco, le vingt-trois novembre mil huit cent quatre-vingt-seize.

Signé : BLANC.

Enregistré à Monaco, le 23 novembre 1896, f^o 48 v^o c. 2.

Reçu un franc.

Signé : BERTONI.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 30 novembre au 6 décembre 1896

NICE,	vacht à vapeur, Eros, fr., c. Talva,	passagers.
SAINT-TROPEZ,	b. Figaro, fr., c. Musso,	sable.
ID.	b. Indus, fr., c. Dalbéra,	id.
CANNES,	b. Bon-Pêcheur, fr., c. Arnaud,	id.
ID.	b. Louise-Auguste, fr., c. Gandillet,	id.
ID.	b. Louise, fr., c. Garel,	id.
ID.	b. Fortune, fr., c. Roux,	id.
ID.	b. Saint-François, fr., c. Besson,	id.

Départs du 30 novembre au 6 décembre 1896

SAINT-TROPEZ,	b. Figaro, fr., c. Musso,	sur lest.
ID.	b. Indus, fr., c. Dalbéra,	id.
CANNES,	b. Bon-Pêcheur, fr., c. Arnaud,	id.
ID.	b. Louise-Auguste, fr., c. Gandillet,	id.
ID.	b. Louise, fr., c. Garel,	id.
ID.	b. Fortune, fr., c. Roux,	id.
ID.	b. Saint-François, fr., c. Besson,	id.

**GRAND BAZAR
MAISON MODELE**

DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala.

Médaille aux Expositions Universelles : Anvers, 1885 ; Paris, 1889

PRIX FIXE

ARTICLES DE PARIS

SOUVENIRS DE MONACO ET DE MONTE CARLO
PAPETERIE, FOURNITURES DE BUREAUX, PHOTOGRAPHIES
OBJETS RELIGIEUX, PARFUMERIE
ÉVENTAILS, GANTS, BONNETERIE, BROSSERIE
LINGERIE, RUBANS, MERCERIE, DENTELLES
OMBRELLES, PARAPLUIES, CANNES
ARTICLES DE JEUX, OPTIQUE, JOUETS

ARTICLES DE VOYAGES ET DE MÉNAGE

MAISON RECOMMANDÉE — ON PARLE LES LANGUES

**LEÇONS ET COURS
POUR JEUNES FILLES**

S'adresser à l'Externat des Dames de St-Maur

Rue Grimaldi, n^o 25 — Condamine

AVIS

Conformément au Règlement du Cercle des Étrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté ; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX

VIOLETTE DE MONTE CARLO

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

FLUIDE LÉNÉTIFF MOEHR

EAU, PÂTE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

MONTE CARLO, boulevard Peirera, MONTE CARLO

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

A LA

BELLE JARDINIÈRE DE MONACO

Boulevard de la Condamine

Maison spéciale de **Vêtements tout faits et sur mesure** pour hommes et enfants.

Uniformes et Livrées — Costumes Cyclistes — Maillots et Bas — Robes de chambre et Coin de feu — Vêtements imperméables — Habits — Redingotes — Gilets et Pantalons drap noir — Pèlerines capuchon.

Vêtements sur mesure, le complet depuis 45 fr.

MAISON DE CONFIANCE

Prix marqués en chiffres connus

Imprimerie de Monaco — 1896

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Novemb. Déc.	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS.	ÉTAT DU CIEL					
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir								
	30	764.2	764.5	764.8	765.1	765.5	9.1	12.0	11.0	10.0				9.9	78	Calme	Variable	
1	762.6	761.5	760.1	759.2	758.9	8.8	11.0	10.6	10.9	10.6	73	S O faible	il.					
2	756.5	756.0	754.5	754.5	754.5	10.5	10.9	11.9	12.0	12.5	89	S E faible	Couvert, pluie.					
3	754.9	754.8	754.8	755.9	756.1	13.0	14.1	14.0	12.9	12.0	78	id.	Nuageux					
4	757.0	755.8	755.1	754.2	753.5	11.2	12.1	12.0	12.2	11.1	81	id.	id.					
5	749.1	748.9	748.5	749.1	749.3	9.9	11.3	12.5	10.9	10.5	93	id.	Très variable, pluie					
6	744.0	739.5	737.8	739.5	741.0	10.5	10.5	10.6	10.6	11.1	95	id.	Couvert, pluie					
DATES.											30	1	2	3	4	5	6	Pluie tombée : 113 ^{mm}
TEMPÉRATURES EXTRÊMES											Maxima	12.0	11.0	12.9	14.3	12.2	12.5	
											Minima	9.1	7.3	10.1	11.0	10.0	9.9	9.5